

**BAL DES
SAPEURS
POMPIERS**

de La CAPELLE

**13
JUILLET
2026**

A partir de
19H00

**RESTAURATION
sur place**

DJ

Venez faire la fête avec vos
SAPEURS-POMPIERS !

10h15 Rassemblement devant la mairie
Départ du défilé à 10h30 jusque la Place
de la Demi-Lune accompagné par
l'Amicale de l'Harmonie et les Majorettes
Les Onyx

Place de la Demi-Lune
Interprétations d'œuvres musicales par
l'Amicale de l'Harmonie,
lâcher de pigeons par la Société
Colombophile "Le Messager Capellois",
Remises de récompenses,
mot de M. Le Maire,
vin d'honneur.

**Petite restauration et buvette
organisée par le Conseil Local de la
Vie Associative**

Structures gonflables

13h30

Concours de pétanque
sur la Place de la Demi-Lune
Tirage à 14h30 - organisé par la
commune - Réservé aux habitants de
La Capelle et aux sociétaires de la Stella
Pétanque

14h00
Démonstration
des majorettes
LES ONYX

15h00
Concert du groupe
COVER
NEW GÉNÉRATION

I.P.N.S.

13 JUILLET

21h30
Rassemblement devant la caserne des
Sapeurs-Pompiers
Rue du 8 Mai 1945

22h00
Départ de la Retraite aux
Flambeaux

Itinéraire:

- Rue du Moulin
- Rue de la Fontaine
- Rue de la Basse Boulogne
- Rue de la Halle au Blé
- Rue du Dr Clercq
- Rue de la Buse
- Rue du Dr Clercq
- Place de la Demi-Lune
- Rue Alfred Devière
- Rue Edouard Mambour



23h00

FEU D'ARTIFICE (Sur la ZAE)

Suivi du Bal des Sapeurs-
Halle Michel Flandre

EDITO

EN 1 MOT !

JUILLET
2026

VIVE LA FRANCE

14
JUILLET



Chères Capelloises, Chers Capellois,

Le mois de juin a été particulièrement éprouvant en raison des conditions météorologiques extrêmes. Je vous encourage donc à vous enregistrer en mairie si vous souhaitez être contactés par nos services en cas de situations difficiles, telles que des aléas climatiques ou des pandémies. Par ailleurs, si vous êtes isolés ou en situation de handicap, n'hésitez pas à vous faire connaître afin que nous puissions veiller sur vous.

Les mois de juillet et août s'annoncent dynamiques : venez découvrir les jeux anciens à la Villa Pasques, en partenariat avec Tac Tic Animation, rejoignez-nous pour les festivités républicaines des 13 et 14 juillet et également le 20 juillet lors de la Fête de l'Hippodrome. Cette journée, sponsorisée par la commune de La Capelle, se veut conviviale. De nombreuses animations seront proposées pour les enfants.

En juillet, l'Association Familiale organisera un accueil de loisirs à la Halle Michel Flandre, où 120 enfants bénéficieront d'un encadrement de qualité et d'activités variées.

Enfin, comme chaque année, les enfants capellois recevront deux tickets de manège pour les fêtes d'août et la foire aux fromages. Pensez à venir les récupérer en mairie sans tarder.

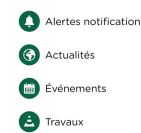
Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

RESTEZ INFORMÉS DES ACTUALITÉS



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !

Directeur de publication :
Johann Wery

Conception Réalisation :
Commission Communication
Images : Freepik / Internet /
Canva
Credit photos : Amicale des Sapeurs-
Pompier, Mairie.
I.P.N.S / 950 exemplaires
Impression encre végétale

Johann WERY

Maire de La Capelle
Vice-président de la Communauté de
Communes de la Thiérache du Centre
en charge du développement économique, de la
prospective et de l'Établissement Public Foncier

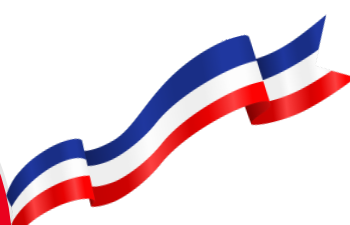
INFOS - CONTACT

MAIRIE DE LA CAPELLE
34 rue du Général de Gaulle 02260 LA CAPELLE
03 23 97 52 00 - mairie@villedelacapelle.fr - www.lacapelle02.fr

f Ville de La Capelle

f Johann Wery





Soirées jeux de société - Médiathèque

Appel du 18 juin



Saison culturelle Villa Pasques

Journée de courses organisée par la Ville de La Capelle

Centre d'Interprétation DE LA VILLA PASQUES
OUVERT DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H
EXPOSITION TEMPORAIRE
"LES ENFANTS DANS LA GUERRE"
ENTRÉE LIBRE GRATUITE
11 ET 12 JUILLET
22 ET 23 AOÛT
Jeux anciens à (re) découvrir en famille avec le centre socioculturel de La Capelle (TAC TIC Animation)
Centre d'interprétation de la Villa Pasques
13 rue de l'Armistice 02260 LA CAPELLE
mairie@villedelacapelle.fr - 0323975200

LUNDI 20 JUILLET 2026
à partir de 14h00
JOURNÉE DE COURSES
SPONSORISÉE PAR
LA VILLE DE LA CAPELLE
AU PROGRAMME
A L'HIPPODROME
BAPTÊMES DE PONEYS | 8 COURSES DE TROT
MAQUILLAGES | STRUCTURES GONFLABLES
SCULPTURES SUR BALLONS
FÊTE DES HIPPODROMES
ENTRÉE GRATUITE
Buvette et restauration
AVEC LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
~JEUDI 27 AOÛT 2026
~JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026
~JEUDI 15 OCTOBRE 2026
~JEUDI 19 NOVEMBRE 2026
JEUDI 17 DÉCEMBRE
de 20h à 22h / à partir de 16 ans
LA CAPELLE Médiathèque

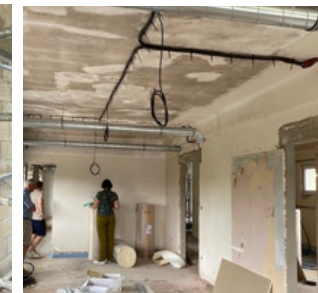
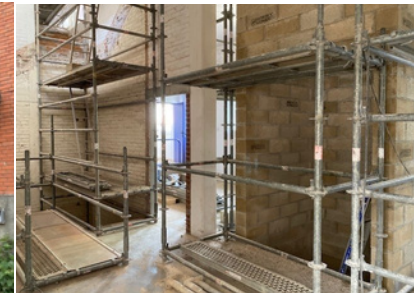
Tickets manège
Fête communale et Foire aux Fromages
A l'occasion de la fête communale organisée les 1er et 2 août 2026 et de la foire aux fromages organisée cette année les 5 et 6 septembre 2026, la ville de La Capelle offre aux enfants Capellois âgés de 1 à 16 ans deux tickets par enfant et par fête. Chaque ticket aura une valeur de 2,50 € et sera utilisable sur tous les stands forains (manèges, confiserie sauf alcool) les lundis 3 août 2026 (fête communale) et 7 septembre 2026 (foire aux fromages). Les tickets seront à retirer en mairie à compter du mercredi 15 juillet 2026 aux horaires d'ouverture sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et du livret de famille.

Fête communale les 1er, 2 et 3 août 2026

FÊTE COMMUNALE
LES 1^{ER}, 2 ET 3 AOÛT 2026
LA CAPELLE - PLACE DE LA DEMI-LUNE
SAMEDI 1^{ER} AOÛT 2026
SPECTACLE DE VARIÉTÉ FRANÇAISE & ANNÉES 80
Mélina & Malvin et leurs danseuses
À PARTIR DE 20H30
BUVETTE ET RESTAURATION
TENUES PAR LES ASSOCIATIONS CAPELLOISES
DIMANCHE 2^E AOÛT 2026
18^{ÈME} VIDE GRENIER
DE 6H À 18H SUR LA PLACE DE LA DEMI-LUNE
ORGANISÉ PAR LE MESSAGEUR CAPELLOIS
LUNDI 3^E AOÛT 2026
DE 9H30 À 10H30 JEUX DE QUILLES SUR LA PLACE DE LA DEMI-LUNE
DE 10H30 À 12H00 JEUX DE QUILLES SUR LA PLACE DE LA DEMI-LUNE
À 13H30 AU RESTAURANT LE SULKY : INSCRIPTIONS CONCOURS DE PÉTANQUE + CONCOURS JEUNES
RÉSERVES AUX CAPELLOIS ET SOCIÉTAIRES DE LA STELLA PÉTANQUE
LE TIRAGE AURA LIEU À 14H15
APRÈS-MIDI TOURS DE MANÈGE GRATUITS POUR LES ENFANTS DE LA CAPELLE
DISTRIBUTION DES TICKETS GRATUITS EN MAIRIE À PARTIR DU 15 JUILLET
DURANT LES 3 JOURS ATTRACTIONS FORAINES SUR LA PLACE DE LA DEMI-LUNE

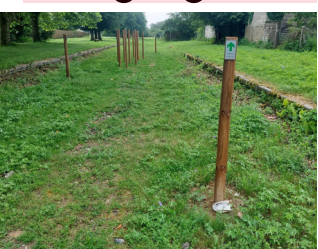


Les travaux continuent au Tiers-Lieu



Parcours santé et jeux enfants

Pour une remise en forme avant vos vacances d'été, n'hésitez pas à utiliser le parcours sportif (emprise de l'ancienne voie ferrée). Les jeux pour les enfants à proximité du cimetière sont également accessibles.



C.C.A.S.
Salle du Jardin Public à la maison des associations, entrée par le parc
03 23 97 86 52
• **Banque Alimentaire** - le mercredi 22 juillet 2026 de 13h30 à 17h30.
Pas de banque alimentaire en août.
• **Permanences** - le mercredi 29 juillet 2026 de 14h00 à 15h30 uniquement sur RDV auprès de la mairie au 03 23 97 52 00.
Pas de permanence en août.

Autonomie et Handicap

Pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap des seniors, de leurs familles et des aidants, le Département de l'Aisne met à disposition un nouveau site Internet "Autonomie-Handicap" pour les accompagner : autonomiehandicap.aisne.com

Don de produits alimentaires

Un grand merci à la pharmacie Lazzarano pour le don d'aliments pour bébés à la Banque Alimentaire.



Appel aux personnes vulnérables : inscription au registre communal

Afin de mieux protéger les habitants les plus fragiles lors d'épisodes de canicule, de grand froid ou de tout autre événement exceptionnel, la commune tient à jour un registre confidentiel des personnes vulnérables. Ce registre permet aux services municipaux de contacter rapidement les personnes inscrites pour vérifier leur situation, leur apporter de l'aide ou organiser une intervention si nécessaire. Qui peut s'inscrire? Les Personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes isolées ou fragilisées. Toute personne estimant avoir besoin d'un suivi en cas d'urgence est appelée à se présenter en mairie pour être ajouté au registre. L'inscription est gratuite, volontaire et les informations restent strictement confidentielles. Pour toute question ou pour vous inscrire : rendez-vous en mairie ou contactez-nous au 03 23 97 52 00.